

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 2 MAI 2017

Accusé de réception en préfecture  
038-213801798-20170502-DEL042-17-DE  
Date de télétransmission : 04/05/2017  
Date de réception préfecture : 04/05/2017

**DELIBERATION N° DEL042-17**

L'an deux mille dix-sept, le 2 mai à dix-neuf heures,  
Le conseil municipal, légalement convoqué par Pierre VERRI Maire, par courrier daté du 21 avril adressé le 26 avril 2017, s'est réuni à la mairie en séance publique sous sa présidence.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance.

**Présents :**

M<sup>mes</sup> I. BEREZIAT, A. BONNIN-DESSARTS, S. BRANON-MAILLET, M. BREUILLE, S. CUSSIGH, C. EGEE,  
C. FERRACIOLI, G. GONZALEZ, C. PICCA, C. ROULAND, C. TISON, et MM. A. DUSSERRE, H. EL GARES,  
J. FABBRO, D. FINAZZO, J-P. GABBERO, J. PAVAN, C.SERGENT, P. VERRI.

**Pouvoirs :**

M. BAH Rahim (Pouvoir à Habib EL GARES, en date du 28 mai 2017)  
M. BERINGUIER Jean-Marie (Pouvoir à Daniel Finazzo, en date du 20 avril 2017)  
M. BERTHOLLET Paul (Pouvoir à Gisèle GONZALEZ, en date du 25 avril 2017)  
M<sup>me</sup> GERACI Marianne (Pouvoir à Alberte BONNIN-DESSARTS, en date du 2 mai 2017)  
M<sup>me</sup> LE CLOAREC Gisèle (Pouvoir à Jean PAVAN, en date du 25 avril 2017)  
M. PERRIER Yves (Pouvoir à Jean-Paul GABBERO, en date du 28 avril 2017)

**Absents excusés :**

M<sup>me</sup> Nadège AMBREGNI  
M. Yann BOUCLIER  
M. Stéphane DUBOIS  
M. Georges MORIN

M. Andy DUSSERRE a été élu secrétaire de séance.

**OBJET : Signature du marché relatif à la création d'un ascenseur à l'école René Cassin.**

**Rapporteur : Claude SERGENT**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal :

Afin de créer un ascenseur dans les locaux du groupe scolaire René Cassin, au droit du grand bâtiment de l'école primaire à Gières, une procédure adaptée en application de l'article 27 du décret N° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics a été lancée.

Cette consultation a été décomposée en 7 lots distincts :

- Lot N° 1 : Vrd - terrassement – maçonnerie – étanchéité – sols - désamiantage
- Lot N° 2 : Charpente – couverture – zinguerie - bardage
- Lot N° 3 : Ascenseur
- Lot N° 4 : Menuiseries – garde-corps
- Lot N° 5 : Électricité – courants faibles

- Lot N° 6 : Chauffage – plomberie - vmc
- Lot N° 7 : Cloisons préfabriquées sanitaires – doublages – faux plafonds - peintures

Le 24 février 2017, un avis d'appel public a été publié dans le journal L'Essor du BTP ainsi que sur le profil acheteur de la mairie (plate forme de dématérialisation des marchés publics).

La date limite de remise des offres était fixée au 24 mars 2017 à 12h00. Quinze entreprises ont déposé une offre comme suit :

Lot 01 : Vrd - terrassement – maçonnerie – étanchéité – sols – désamiantage :  
- ANATOLIE

Lot 02 : Charpente – couverture – zinguerie – bardage :  
- CCB  
- SARL DAUPHITOIS

Lot 03 : Ascenseur  
- ORONA RHONE-ALPES  
- CFA  
- ATSET

Lot 04 : Menuiseries – garde-corps  
- SARL L'ART DU BOIS  
- INTERFACE SERRURERIE

Lot 05 : Electricite – courant faible  
- EOS ELECTRICITE

Lot 06 : Chauffage – plomberie – vmc  
- ENTREPRISE SALLEE  
- RUBINO Père et Fils

Lot 07 : Cloisons préfabriquées sanitaires – doublages – faux plafonds - peintures  
- CK PEINTURES  
- EURO CONFORT  
- SGPM-LASTELLA  
- CHRISTIAN FAY

L'analyse des offres a été effectuée par le maître d'œuvre chargé de l'opération, Madame Christine QUANTIN-JALLIFIER, Architecte DPLG et urbaniste, 38760 Varcès.

Après analyse des offres, réalisée au vu des critères de jugement des offres indiqués dans le règlement de la consultation, l'offre économiquement la plus avantageuse est :

- > pour le lot 01 : Entreprise ANATOLIE pour un montant de 75 700 € HT,
- > pour le lot 02 : Entreprise CCB pour un montant de 26 379,64 € HT,
- > pour le lot 03 : Entreprise CFA pour un montant de 21 900 € HT,
- > pour le lot 04 : Entreprise INTERFACE SERRURERIE pour un montant de 24 095 € HT
- > pour le lot 05 : Entreprise EOS ELECTRICITE pour un montant de 19 666,50 € HT,
- > pour le lot 06 : Entreprise RUBINO Père et fils pour un montant de 20 469 € HT,
- > pour le lot 07 : Entreprise SGPM LASTELLA pour un montant de 19 729 € HT.

Le montant des travaux s'élève à 207 939,14 €HT.

A celui-ci, s'ajoute le montant des études de sol et de diagnostic amiante qui s'élèvent à 5 911 € HT.

Ainsi, l'opération représente un coût total de 213 850,14 € HT.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal :

- de l'autoriser à signer les marchés correspondants aux lots 01, 02 , 03, 04, 05, 06 et 07 et de procéder à leur mise au point en vue de leur notification,
- de dire que les crédits sont inscrits au chapitre 23 du budget 2017

Conclusions : la présente délibération est approuvée à l'unanimité.

Ont signé au registre  
les membres présents.

Gières, le 2 mai 2017.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,

Pierre VERRI.